

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/06/24/2021042504/justel>

Dossier numéro : 2021-06-24/21

Titre

24 JUIN 2021. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant approbation du contrat de gestion de l'Office de la Naissance et de l'Enfance 2021-2025

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 07-07-2021 page : 68642

Entrée en vigueur : 24-06-2021

Table des matières

Art. 1-3

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

Article [1er](#). Le contrat de gestion de l'Office de la Naissance et de l'Enfance 2021-2025, et ses annexes, qui figurent en annexe du présent arrêté, est approuvé.

[Art. 2](#). Le présent arrêté entre en vigueur le 24 juin 2021.

[Art. 3](#). La Ministre de l'Enfance est chargée de l'exécution du présent arrêté.

[ANNEXE.](#)

[Art. N](#).

(Image non reprise pour des raisons techniques, voir M.B. du 07-07-2021, p. 68643)